



FICHE N°
2620258

LOCALISATION
Seine-Maritime (76)

USAGE ACTUEL
Terrain cultivé - Céréales

URBA
A (100.0%)

SURF
76.5 ha

RACC
0.1 / 1.7 km

GHI
1148 kWh/m²

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Préférences pour la prise de contact :

- Créneau d'appel préféré : Tous les jours - À tout moment
- Mode de communication : Appel, SMS

Autres informations :

- Nature de la propriété : Propriété propre
- Contact avec d'autres développeurs : OUI



Notre contact, âgé de **55 ans**, est **agriculteur en grandes cultures** et exploite environ **220 hectares de SAU** en **agriculture conventionnelle**. Il est **propriétaire en nom propre** des parcelles étudiées, qui constituent le plus important ensemble foncier détenu par l'exploitation, les autres surfaces étant davantage proches des habitations. Environ **100 hectares sont regroupés d'un seul tenant autour du siège de ferme**, ce qui renforce l'intérêt stratégique du site.

L'exploitation repose sur des rotations diversifiées comprenant notamment **lin, pommes de terre, pois, blé, orge et colza**. Les rendements en blé atteignent en moyenne **100 quintaux/ha**, traduisant un bon potentiel agronomique global. Les parcelles ne présentent **ni drainage ni réseau de gaz**. Une **ligne électrique traverse le site**, et un **réseau d'irrigation enterré** est présent ponctuellement pour du goutte-à-goutte destiné aux pommes de terre.

Notre contact souhaite aujourd'hui étudier deux projets complémentaires sur son exploitation. Le premier concerne un **projet agrivoltaïque sur environ 72 hectares**, avec une volonté prioritaire de maintenir les **cultures sous panneaux photovoltaïques** si cela est techniquement réalisable. À défaut, il envisagerait une conversion partielle en prairie avec **vente d'herbe sur pied** à d'autres agriculteurs. Le second projet porte sur une parcelle d'environ **4 hectares**, située à proximité immédiate du raccordement électrique, sur laquelle il souhaite étudier un **projet de stockage par batteries**.

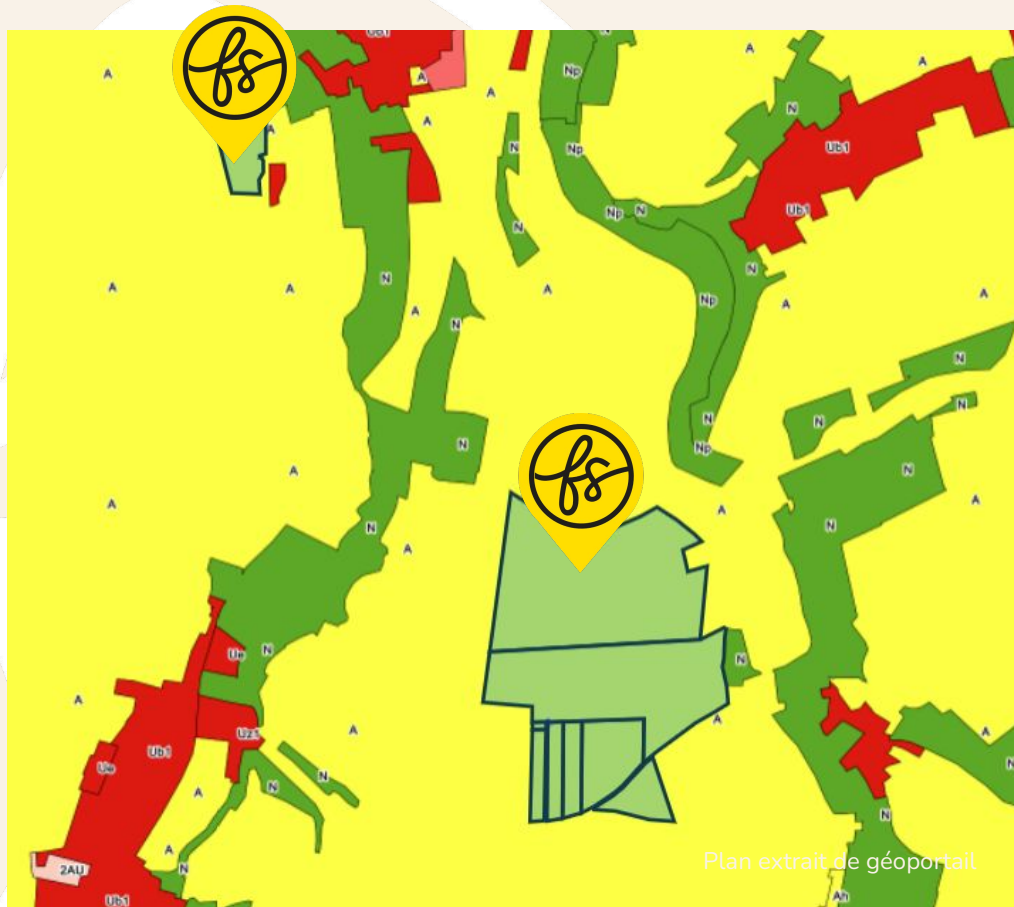
La réflexion s'inscrit dans une logique de **diversification et de sécurisation des revenus**, notamment en préparation de la retraite. Notre contact indique être informé des mécanismes de répartition des loyers dans le cadre de projets agrivoltaïques. Aucun repreneur n'est identifié à ce jour, même s'il prévoit encore de poursuivre l'activité pendant au moins une dizaine d'années.

Notre contact connaît bien le maire de la commune. Il précise que la population locale se montre plutôt opposée aux projets éoliens sur le territoire, mais estime qu'un projet photovoltaïque pourrait être mieux accepté. Il avait déjà été sollicité par une entreprise dans le passé concernant un projet de batteries sur une autre parcelle, ce qui l'a conduit à approfondir sa réflexion sur les énergies renouvelables appliquées à son exploitation.

VUE AERIENNE



Plan extrait de géoportail



URBANISME

Après consultation, le zonage en urbanisme du terrain est

A (100.0%)

Consulter le règlement écrit

Lien (cliquer ci-dessous) :
PLUI TERROIR DE CAUX :
https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200068534/5b4693650b9eca4e52bb56bcc5f91065/200068534_reglement_20260305.pdf



REGISTRE PARCELLAIRE GRAPHIQUE

D'après le Registre Parcellaire Graphique (2024),
le terrain est enregistré en :

**Betterave non fourragère / Bette (20%),
Blé tendre d'hiver (50%),
Pomme de terre (20%),
lins fibres (10%).**

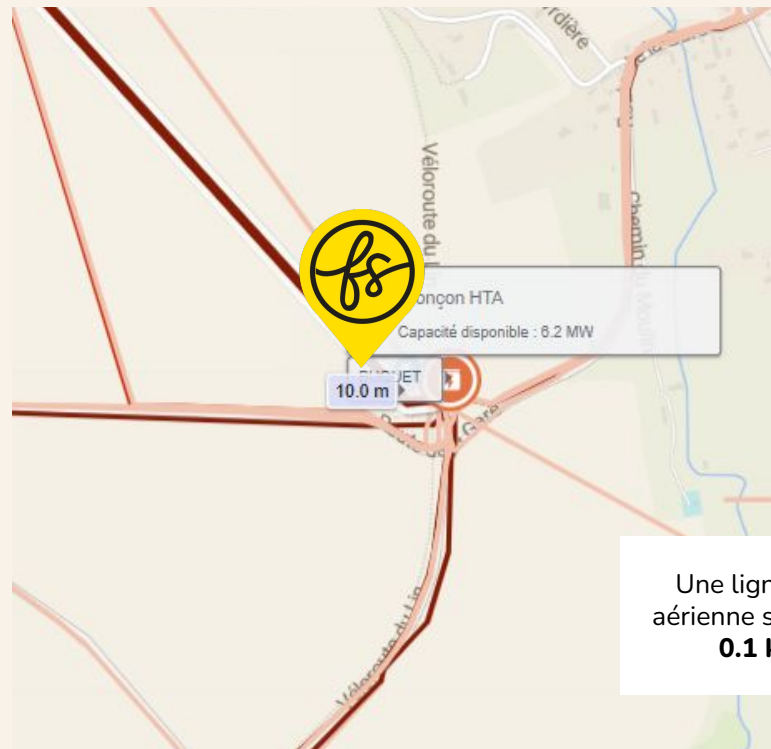
D'après le Registre Parcellaire Graphique (2013),
le terrain est enregistré en :

**Blé tendre d'hiver, Plantes à fibre, Légumes
ou fleurs, Autres cultures industrielles.**

RACCORDEMENT

Le poste de raccordement est celui de **BUQUET** situé à **BRACHY** à **1.7 km**
Le poste de raccordement avec de la disponibilité est celui de **DIEPPE** situé à **DIEPPE** à **16.9 km** avec **113.8 MW**

La capacité de transformation est de **0 MW**



Une ligne HTA aérienne se situe à **0.1 km**

DISPONIBILITÉ RÉSEAUX



CAPACITÉ D'ACCUEIL DU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION :

injection sur le réseau public de distribution

Données pour le raccordement dans le cadre du S3REnR :

Capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR, restante sans travaux
sur le poste source

5.9



CAPACITÉ D'ACCUEIL DU RÉSEAU PUBLIC DE TRANSPORT :

de transport et de distribution des installations de production

Données pour le raccordement dans le cadre du S3REnR :

Capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR, disponible vue du
réseau public de transport

5.9

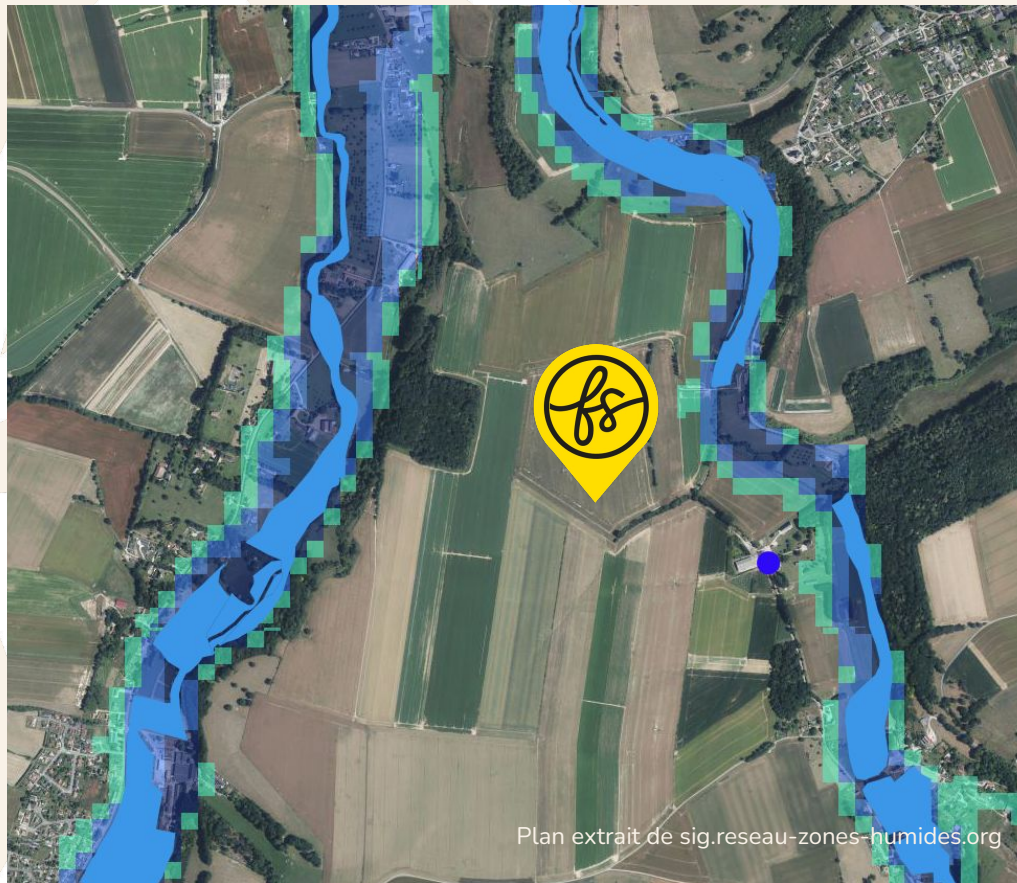


ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Le terrain n'est pas situé dans une zone concernée par des enjeux environnementaux

Informations complémentaires. Le terrain se trouve :

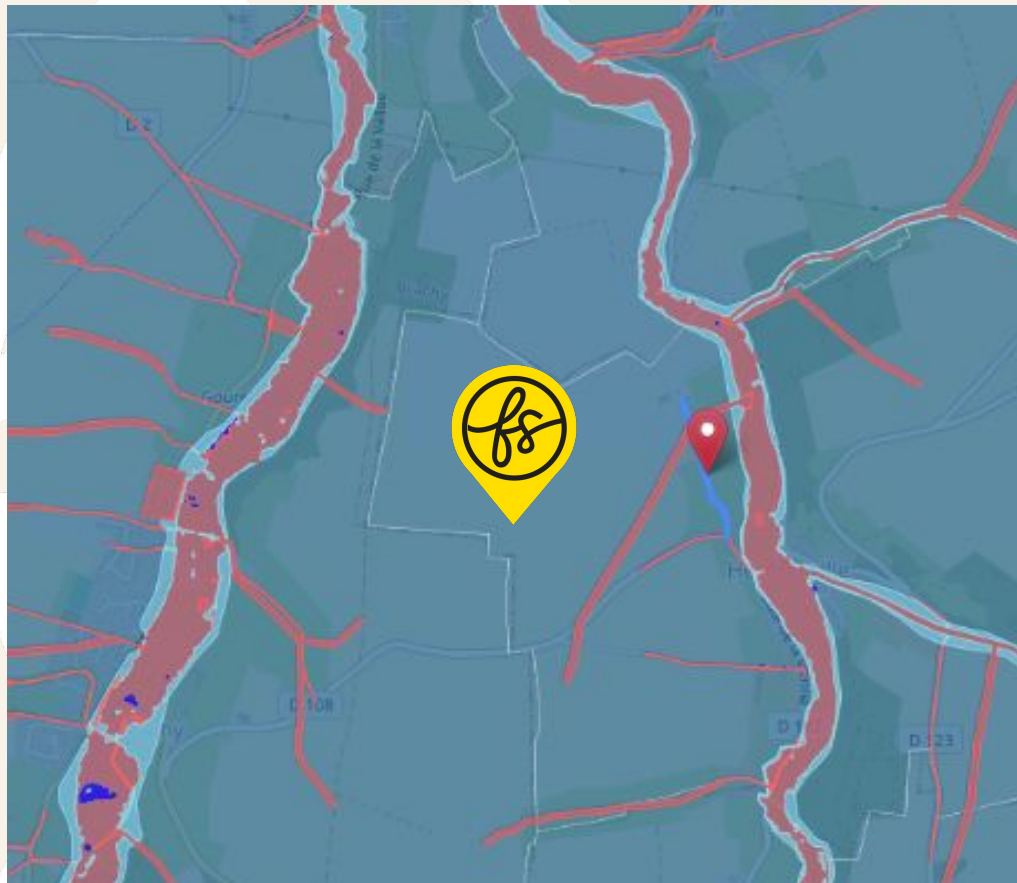
- à 0.5 km d'une ZNIEFF I
- à 0.1 km d'une ZNIEFF II
- à 8.7 km d'un site NATURA 2000 - Directive Habitats
- à 8.7 km d'un site NATURA 2000 - Directive Oiseaux
- à 8.7 km d'une zone Biotope



MILIEUX HUMIDES



Le terrain n'est pas concerné



ENJEUX INONDATIONS



Le terrain est situé dans une commune soumise à un PPRI.

Le terrain est situé en zone d'interdiction.

Le règlement du PPRI est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.seine-maritime.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-et-prevention-des-risques/Risques-technologiques-et-naturels/Information-des-aqueducs-et-locaires-sur-les-risques-majeurs-IAL/Recherche-par-Plan-de-Prevention-des-Risques-PPR/PPRN-Bassin-versant-de-la-SAANE-et-de-la-VIENNE>

<https://www.plateaudecaux.fr/wp-content/uploads/2025/10/13.-pprli-saane-approuve-reglement.pdf>

+30cm au dessus la cote de référence est à respecter en zone d'interdiction

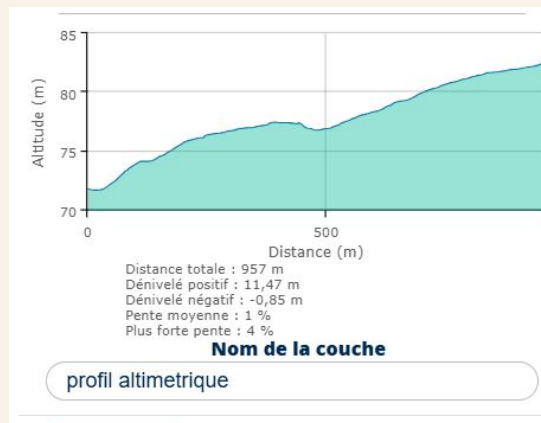
PROFIL ALTIMETRIQUE 1/2

Ouest-Est

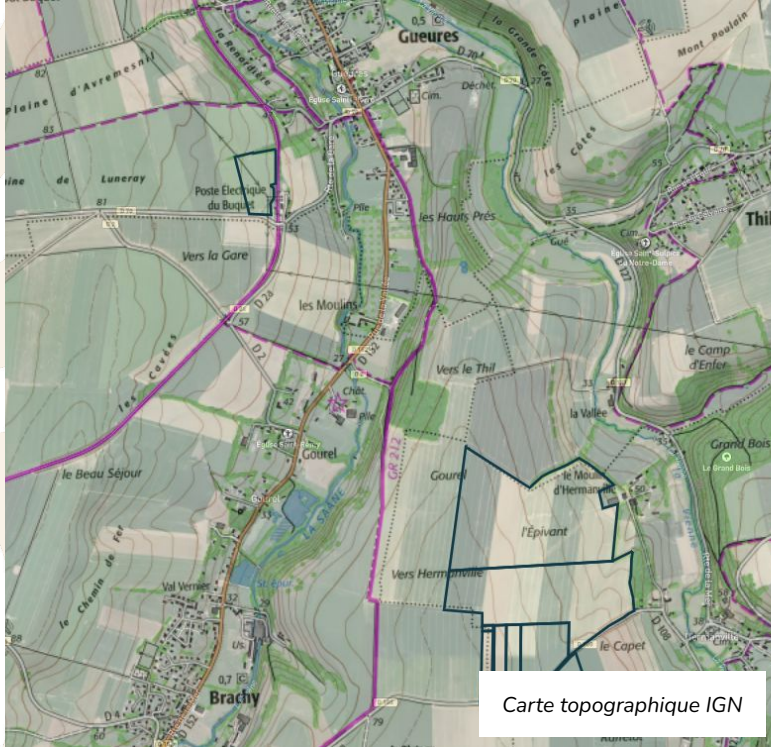
Le terrain est en pente douce

Nord-Sud

Le terrain est plat

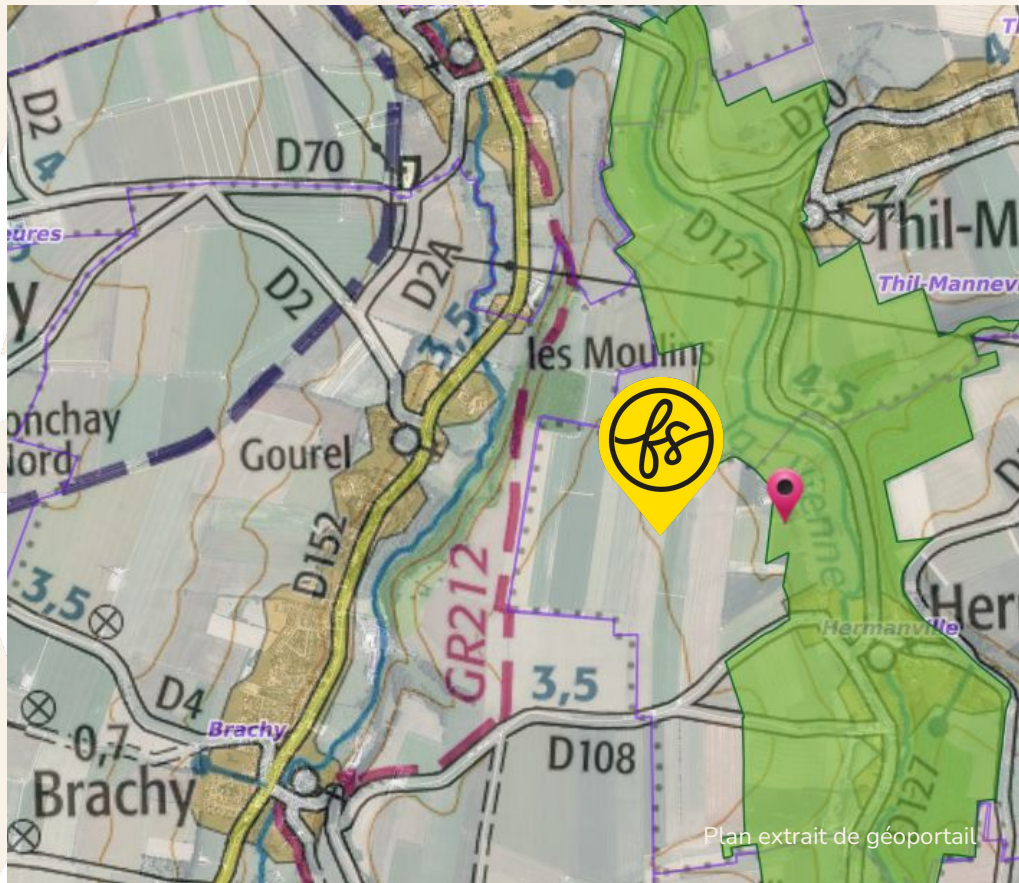


PROFIL ALTIMÉTRIQUE 2/2



FICHE N° 2620258 LOCALISATION Seine-Maritime (76)

ferme solaire



PATRIMOINE



Le terrain n'est pas concerné par des enjeux de préservation du patrimoine

VOTRE CONTACT FERME SOLAIRE

Diane Gédon

Responsable Partenariats

EMAIL

diane.gedon@fermesolaire.fr

TELEPHONE

07 43 39 09 28

ferme solaire

Caractéristiques clés du projet Ferme Solaire

URBA

**A
(100.0%)**

RACC

1.7 km

SURF

76.5 ha

GHI

1148 kWh/m2

